L'ORNE
Conseil départemental

ALENÇON, le 5 juin 2018

Pôle sanitaire social
Direction enfance famille
Service de la protection maternelle et infantile
13, rue Marchand Saillant
CS 70541 - 61017 ALENÇON Cedex
☎ 02 33 81 60 00
🖷 02 33 81 64 24
@ pss.pmi@orne.fr

Monsieur le Maire
Mairie
61380 MAHERU

Objet : Agrément d'assistante maternelle

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-706 du 27 juin 2005 de l'article L.421-8 du code de l'action sociale et des familles, relatifs au statut et à l'agrément des assistantes maternelles, je vous informe que :

MADAME JANIQUE FRIQUET
LES BROSSES
61380 MAHERU

est autorisée à exercer la profession d'assistante maternelle.

- **Visa n° 18-209535-AM**
- **Accord pour :**

  2 enfants à la journée

- **Valable jusqu'au 27 mai 2023**

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments distingués.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,
Pour le Président du Conseil départemental

et par délégation

Le Médecin Chef du service

Docteur Armelle ADAM